



# Commune de DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

---

AMÉNAGEMENT D'UN PARKING PAYSAGER – GRANDE RUE

Les élus de la commune de **DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX** ont décidé de réaliser une étude dans le but de permettre la création d'un espace dédié au stationnement des véhicules et de créer une liaison douce dédiée aux piétons et aux cycles non-motorisés entre la **GRANDE RUE** et la **RUELLE BOURGOIN**.



# II – OBJECTIFS GENERAUX

---

Un relevé préalable topographique de l'emprise nouvellement inscrite dans le domaine communal, susceptible de recevoir un aménagement a été réalisé par le Maître d'Ouvrage.

L'orientation du type de travaux à effectuer s'inscrit dans les facteurs suivants :

- ***Travaux d'investissement.***
- ***Aménagement visant à développer les modes doux en faveur des piétons et cycles non-motorisés.***
- ***Aménagement devant permettre de décongestionner l'emprise publique de la GRANDE RUE, compte tenu des problématiques de stationnement.***

# Vidéo de l'ensemble de l'espace dédié



# III - DIAGNOSTICS

---

Les disfonctionnements et les points particuliers observés par les élus concernant l'ergonomie et la sécurité sur la GRANDE RUE et ses abords sont les suivants :

- **Problème du cheminement des piétons dans un contexte insécuré notamment en lien avec la RUELLE BOURGOIN**
- **Problème de gestion de l'espace public compte tenu des difficultés de stationnement**
- **Problème de la lisibilité des aménagements, notamment de stationnement en conflit avec les usages de la voie**
- **Problème de la gestion des déchets, notamment du ramassage dans un contexte de voie étroite, de la multiplicité des bacs occupant l'espace dédié aux piétons**

# Objectifs de l'opération

---

Afin d'améliorer l'ensemble des points référencés ci-dessus, l'étude des scénarii envisageables a été menée, pour la réalisation d'un projet permettant :

- De répondre aux attentes sur la cohérence de la circulation de la GRANDE RUE en créant un espace dédié au stationnement
- De répondre aux attentes sur la cohérence de l'environnement général par un paysagement adapté à l'espace actuel
- De répondre à la demande d'une liaison douce transversale
- De créer un aménagement de point d'apport volontaire enterré
- D'agencer les ouvrages de voirie en complète planéité sur les profils en long et en travers afin d'épouser le niveau altimétrique actuel.

# Prise en compte des avis extérieurs

---

La consultation des services du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine et Marne) a permis de mettre en évidence, suivant leurs conseils, les éléments clés de la disposition de l'aménagement :

- **Points d'apports volontaires implantés le long de la Grande Rue**
- **Mutualisation de l'accès et de la sortie du parking**
- **Prise en compte de revêtements de sol carrossables perméables**
- **Prise en compte d'un parking arboré**
- **Mise en place de noues paysagères et gestion alternative des eaux de ruissellement**
- **Palette végétale adaptée au site**

# Prise en compte des avis extérieurs

---

Dans la cadre d'un site classé comme celui-ci, une réunion avec les Architectes des Bâtiments de France a permis de faire évoluer le projet suivant leurs demandes :

- **Effacement des bordures afin de disposer d'un espace « moins construit »**
- **Limiter les éléments « routiers » et une signalisation trop prégnante**
- **Raccourcir le nombre de stationnement au profit des espaces paysagers**
- **Limiter le nombre de cellules de véhicules entre les arbres afin d'augmenter l'ombrage**

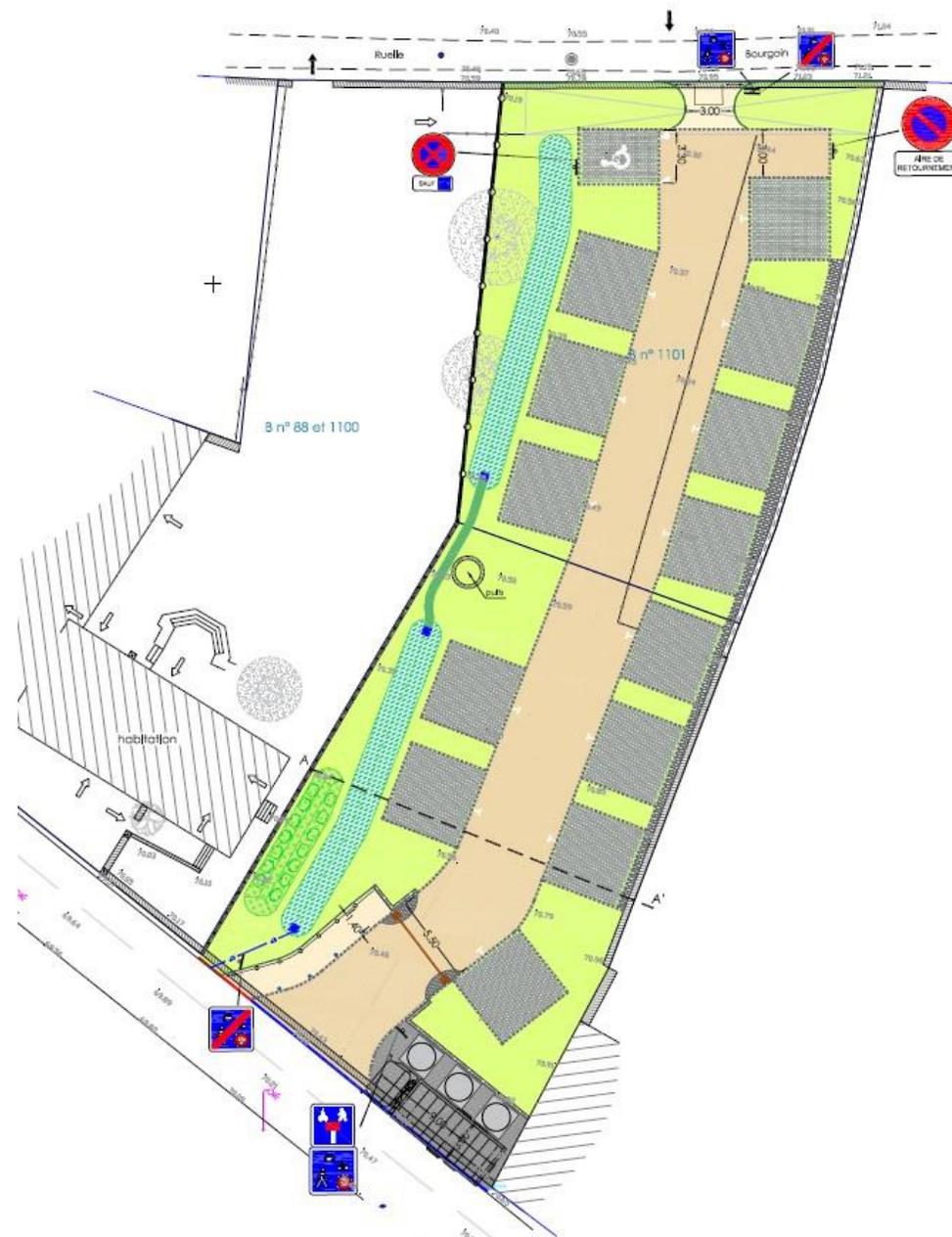
# Principes de traitement et type d'aménagement proposé

---

La synthèse des éléments ci-dessus a permis de valider les éléments suivants :

- **Allée centrale de largeur 5,50m permettant à la fois la distribution vers les places de stationnement et de marquer la liaison douce dédiée aux piétons et aux cycles non-motorisés (revêtement en enrobés liant clair végétal avec forte valeur d'albédo)**
  - > Mise en place de l'ensemble de l'aménagement sous le régime d'une zone de rencontre
  
- **Création de cellules de stationnement de 2 places revêtues en pavés joints gazon**
  - > Mise en place d'un système de drainage vers les couches inférieures sur l'ensemble des structures de voirie

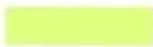
-  Bordure grès vue 14 cm
-  Bordure grès vue 4 cm
-  Bordure grès vue 2 cm
-  Lanière pavés 1 rang (14x20x10)
-  Voliges
-  Espace vert
-  Voile - Enrobés liant végétal clair - sable/miel
-  Trottoir sable ciment stabilisé
-  Parking pavés grès joint en gazon
-  Potelet hauteur 1.00 m

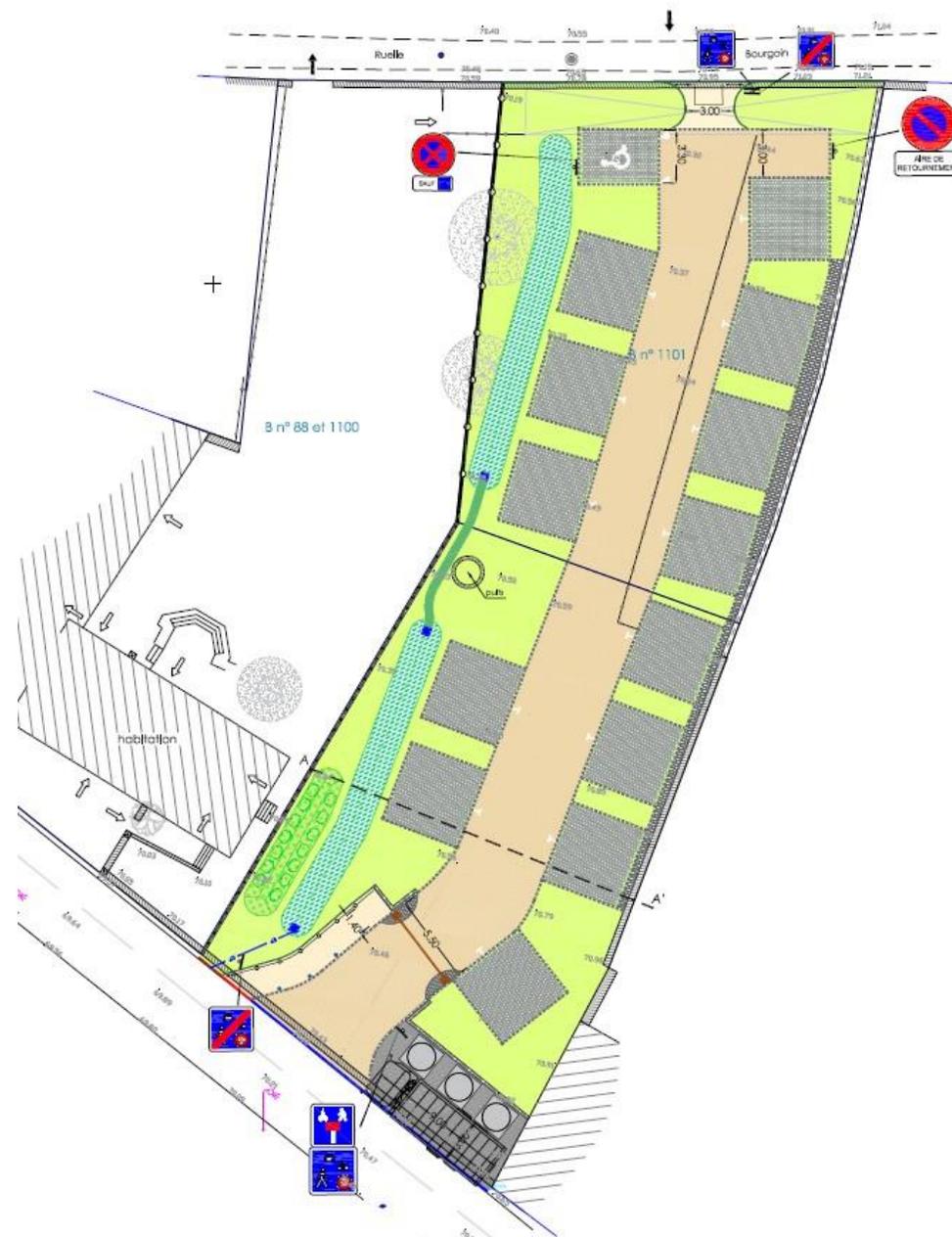


# Principes de traitement et type d'aménagement proposé

---

- Mise en place de lanières pavées arrasées sur le pourtour des aménagements afin de tenir les structures
- Mise en place au droit de la chaussée de la Grande Rue des containers enterrés de points d'accès volontaires
- Récupération des pierres du mur de clôture existant pour reconstruction de murets matérialisant l'accès et l'aboutissement du cheminement piéton
- Création de noues d'infiltrations paysagères, en série, permettant une gestion alternative des eaux de ruissellement, avec rejet dans le fil d'eau de la voie (compte tenu de l'absence de réseau Eau pluvial sur la grande Rue)
- Création d'un petit merlon (hauteur 30cm) permettant de surélever la végétation côté maison mitoyenne

-  Bordure grès vue 14 cm
-  Bordure grès vue 4 cm
-  Bordure grès vue 2 cm
-  Lanière pavés 1 rang (14x20x10)
-  Voliges
-  Espace vert
-  Voile - Enrobés liant végétal clair - sable/miel
-  Trottoir sable ciment stabilisé
-  Parking pavés grès joint en gazon
-  Potelet hauteur 1.00 m

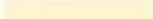


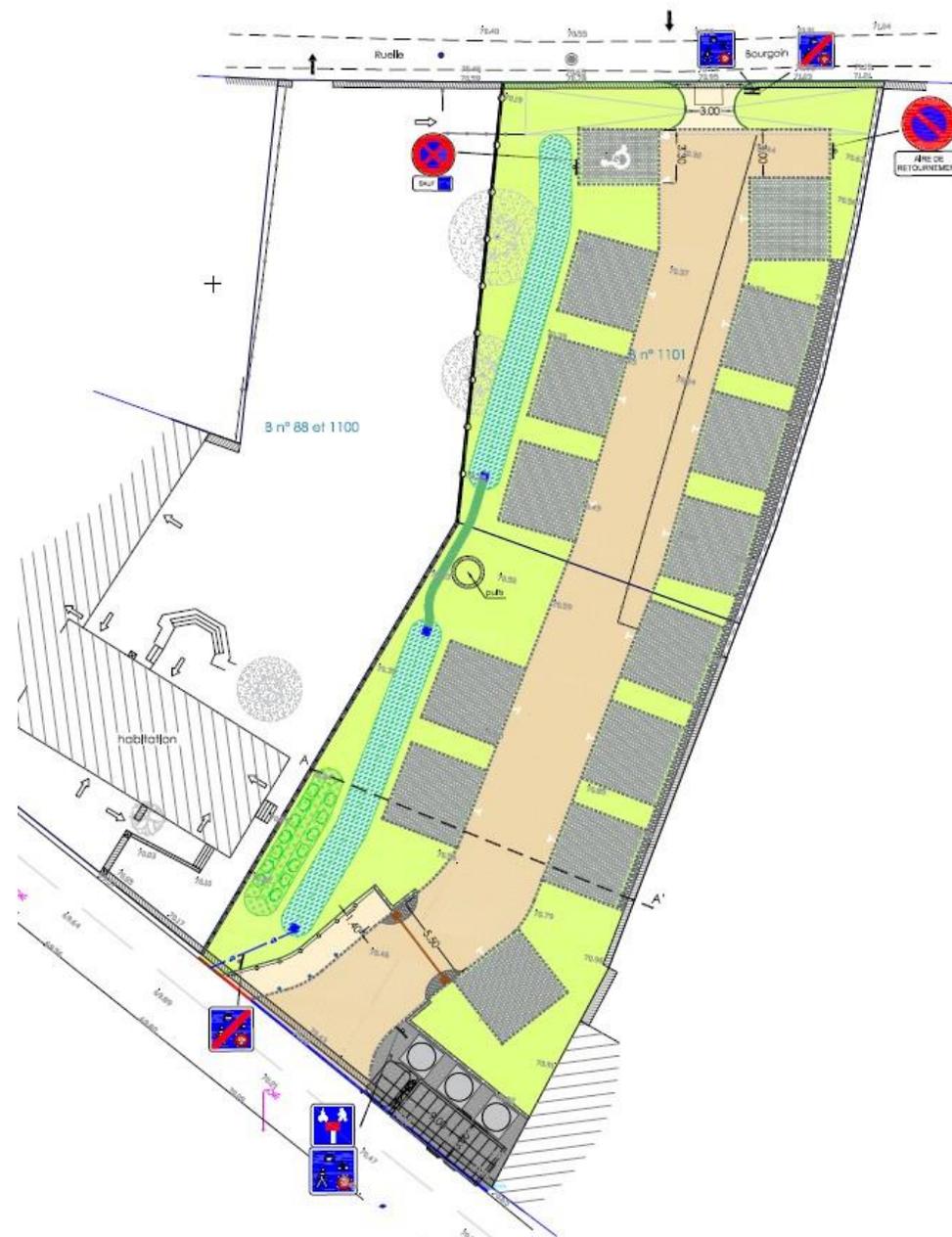
# Principes de traitement et type d'aménagement proposé

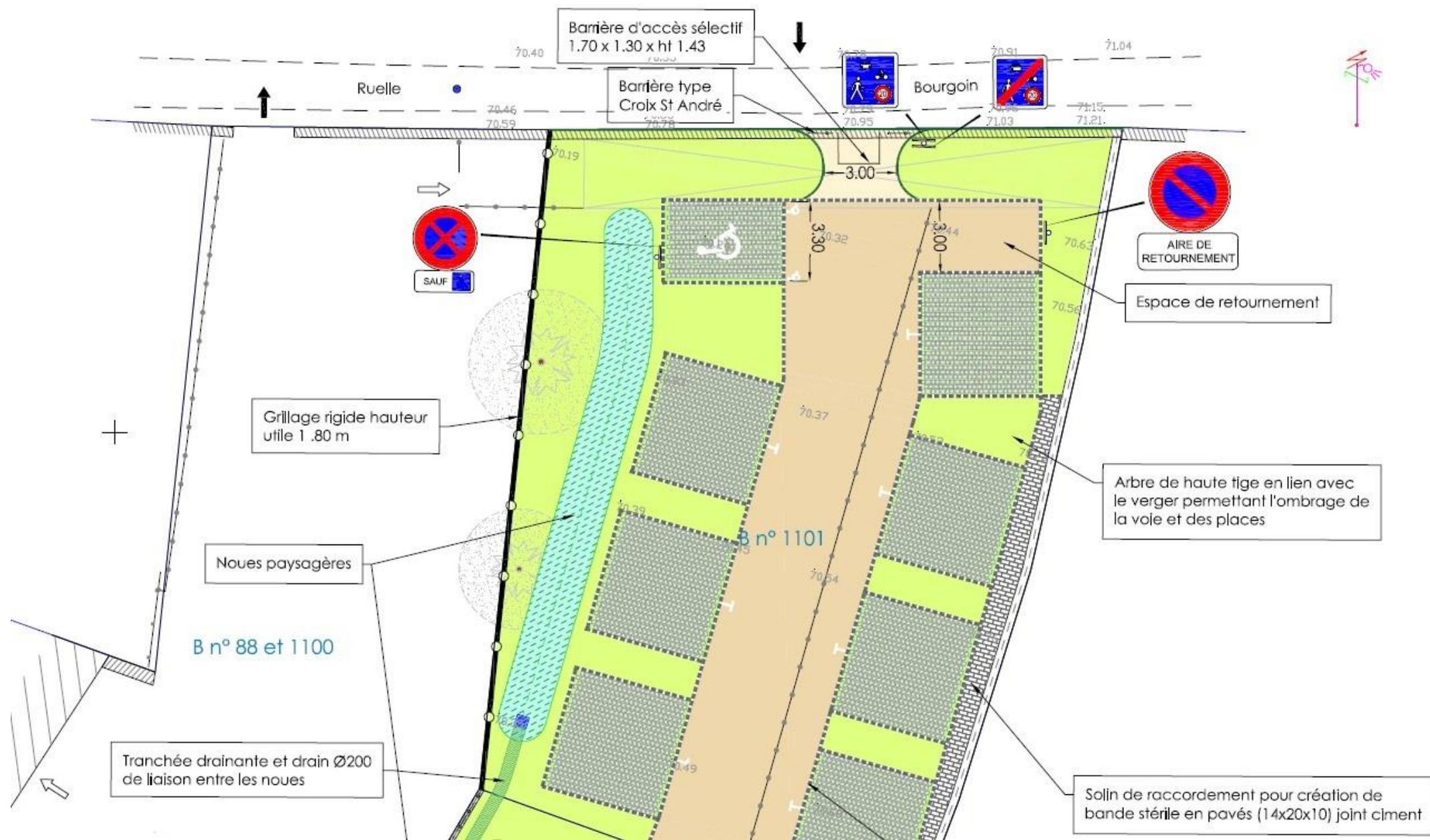
---

## Paysagement de l'ensemble avec pour caractéristiques principales :

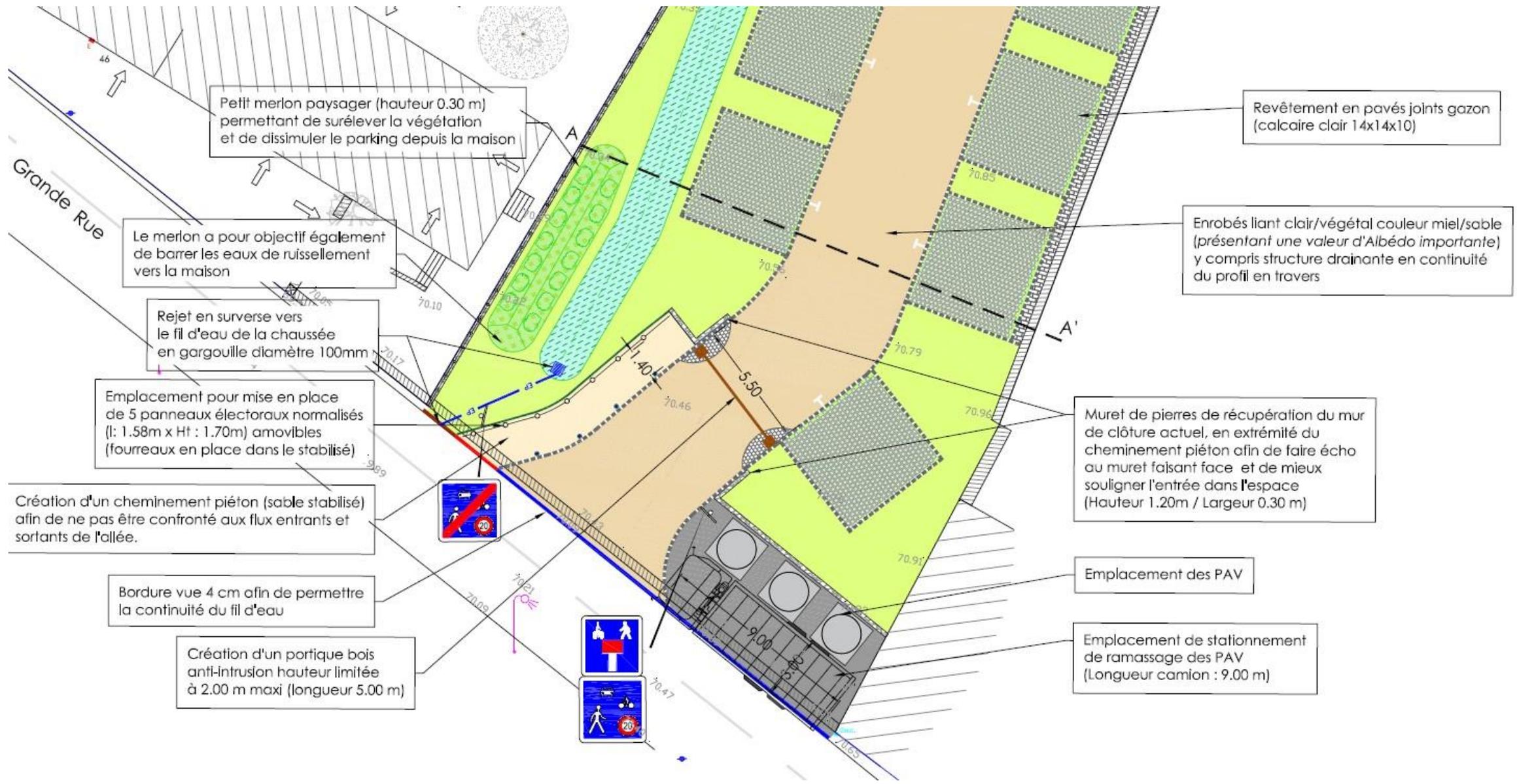
- *Plantation d'arbres ornementaux d'ombrage*
- *Massifs fleuris mellifères de vivaces et bulbes*
- *Arbustes mellifères et petits fruits*
- *Noues plantées*
- *Arbustes ornementaux*
- *Merlon planté*

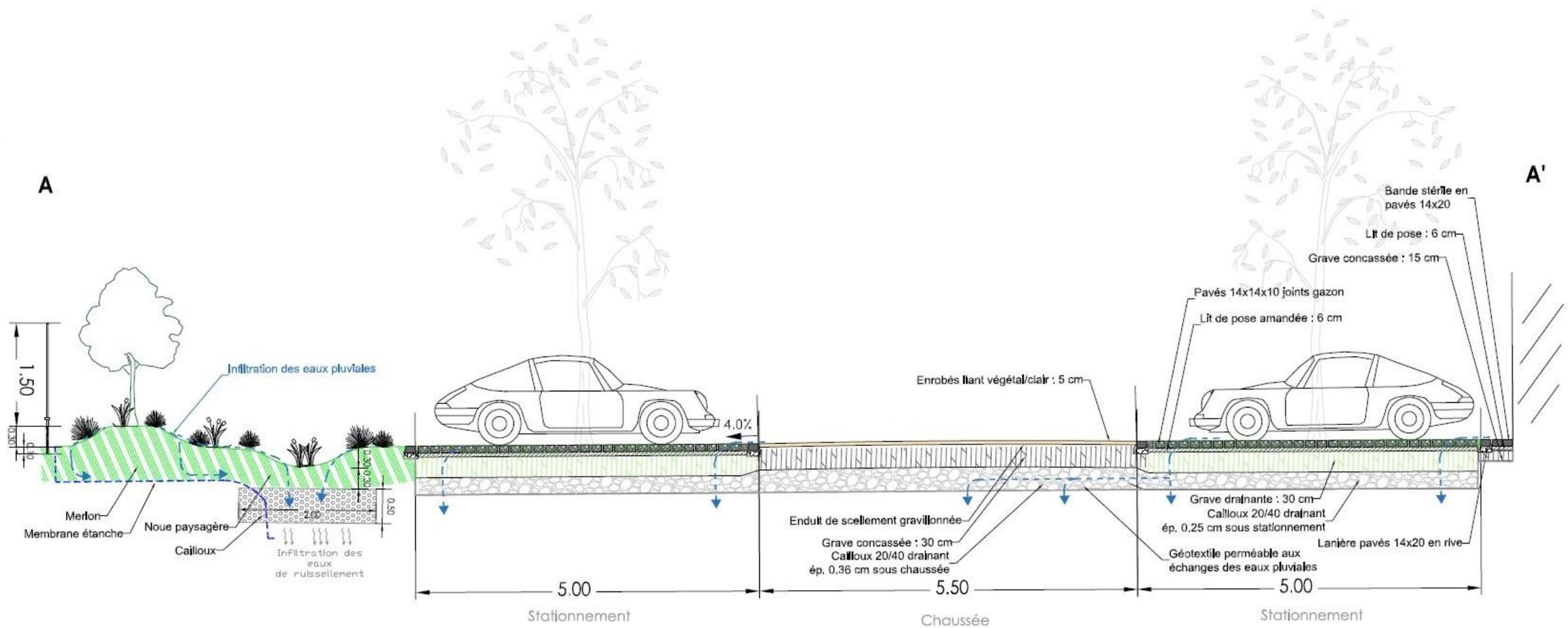
-  Bordure grès vue 14 cm
-  Bordure grès vue 4 cm
-  Bordure grès vue 2 cm
  
-  Lanière pavés 1 rang (14x20x10)
-  Voliges
  
-  Espace vert
-  Voile - Enrobés liant végétal clair - sable/miel
-  Trottoir sable ciment stabilisé
-  Parking pavés grès joint en gazon
-  Potelet hauteur 1.00 m











# DETAILS - PAYSAGEMENT

*Jardin rural, promenade bucolique et fruitière*

Arbres : *Erable de Montpellier*, *Acer campestre*, *Malus baccata 'Street Parade'*, *Malus toringo*, *Prunus serrulata 'Amanogawa'*

Arbustes : *Troëne*, *Sureau*, *Prunellier*, *Cornouiller sanguin*, *fruits rouges*

Vivaces et Bulbes : *Ciste*, *Narcissus*, *Achillées*, *Asters*

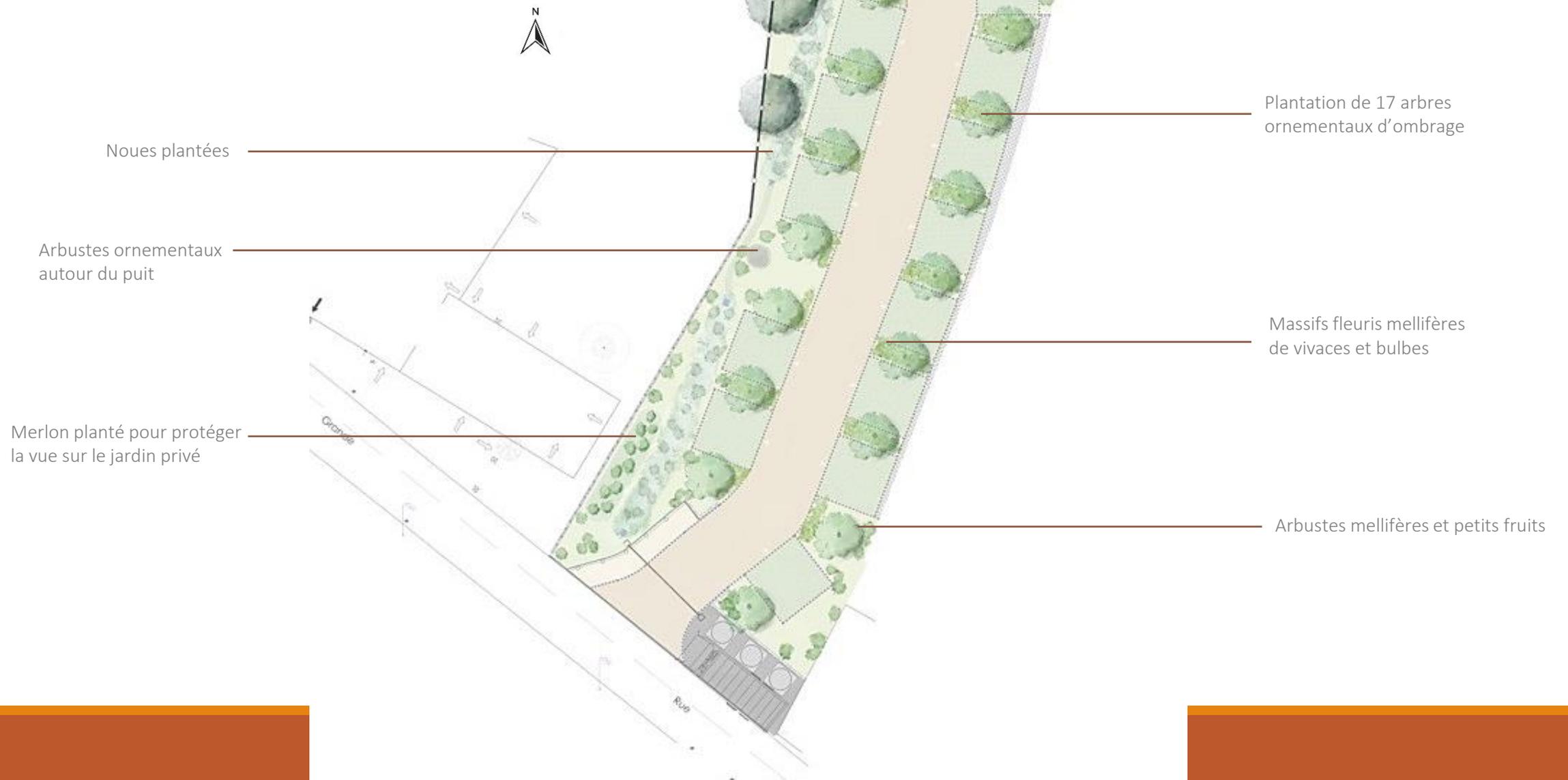


# DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

## Grande Rue

### Aménagement paysager

#### Plan Masse





Gazon 310m<sup>2</sup>



Prairie fleurie 90m<sup>2</sup>



**MELANGE 1 : 47m<sup>2</sup>**

*Achillea millefolium* 'Terracotta' 15%; 7m<sup>2</sup>; 4/m<sup>2</sup> : 30u  
*Cistus obtusifolius* 30%; 14m<sup>2</sup>; 2/m<sup>2</sup> : 30u  
*Potentilla fruticosa* 'Mango Tango' 15%; 7m<sup>2</sup>; 2/m<sup>2</sup> : 15u  
*Rosa Décorosiers* 'Isalla' 40%; 19m<sup>2</sup>; 3/m<sup>2</sup> : 60u



**MELANGE 2 : 47m<sup>2</sup>**

*Aster novl* 'Julia' 30%; 14m<sup>2</sup>; 5/m<sup>2</sup> : 70u  
*Cistus obtusifolius* 30%; 14m<sup>2</sup>; 2/m<sup>2</sup> : 30u  
*Rosa Décorosiers* 'Isalla' 20%; 9m<sup>2</sup>; 3/m<sup>2</sup> : 20u  
*Stipa arundinacea* 20%; 9m<sup>2</sup>; 4/m<sup>2</sup> : 40u



Ganvelles :  
 112 mètres linéaires

**ARBRES**



*Acer campestre* 3u



*Acer monspessulanum* 2u



*Malus baccata* 'Street Parade' 3u



*Malus torngo* 3u



*Prunus avium* 3u



*Prunus serrulata* 'Amanogawa' 3u



**ARBUSTES**

A *Abelia grandiflora* 11u

Co *Cornus sanguinea* 8u

L *Ligustrum vulgare* 13u

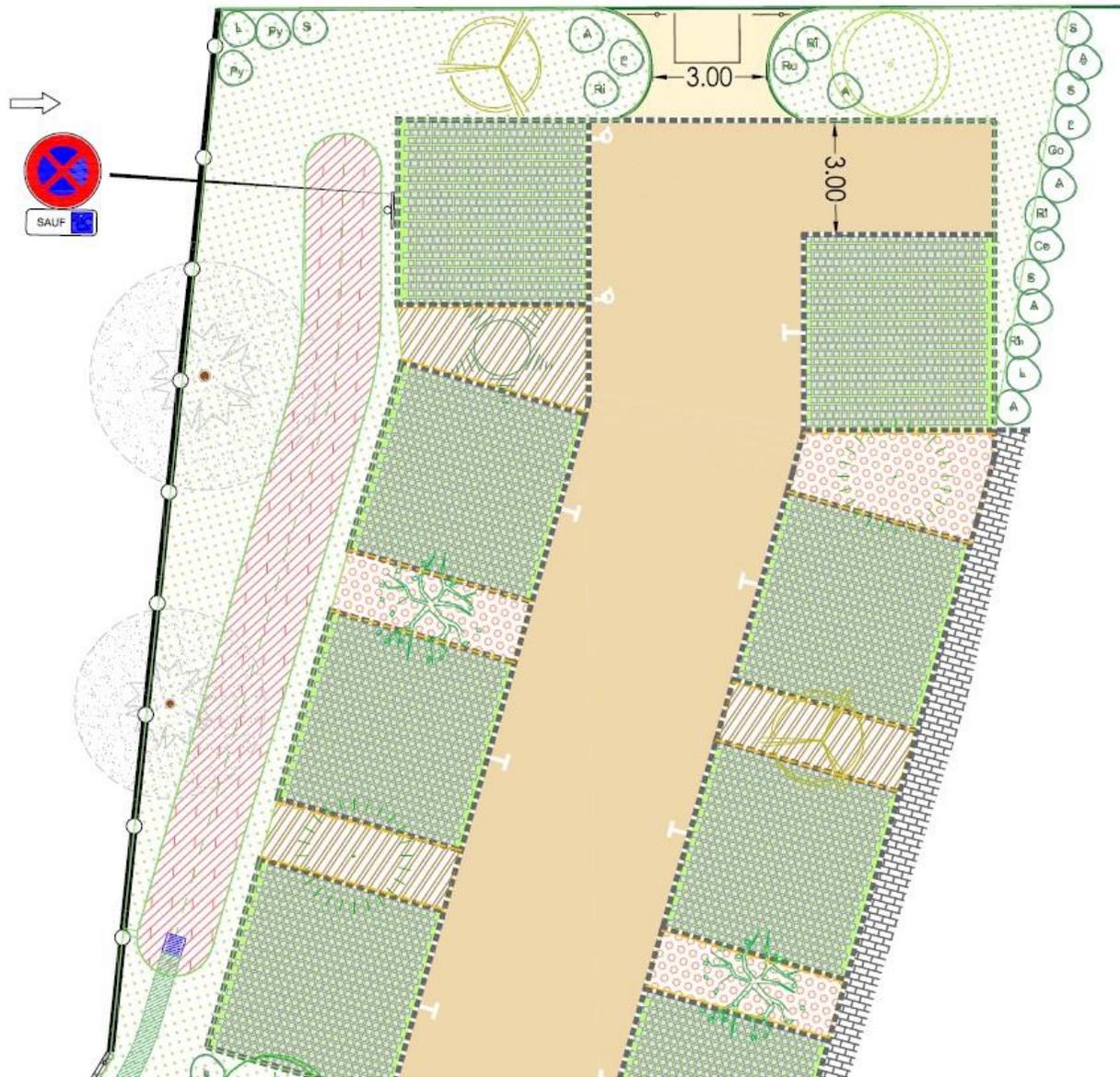
P *Prunus laurocerasus* 6u

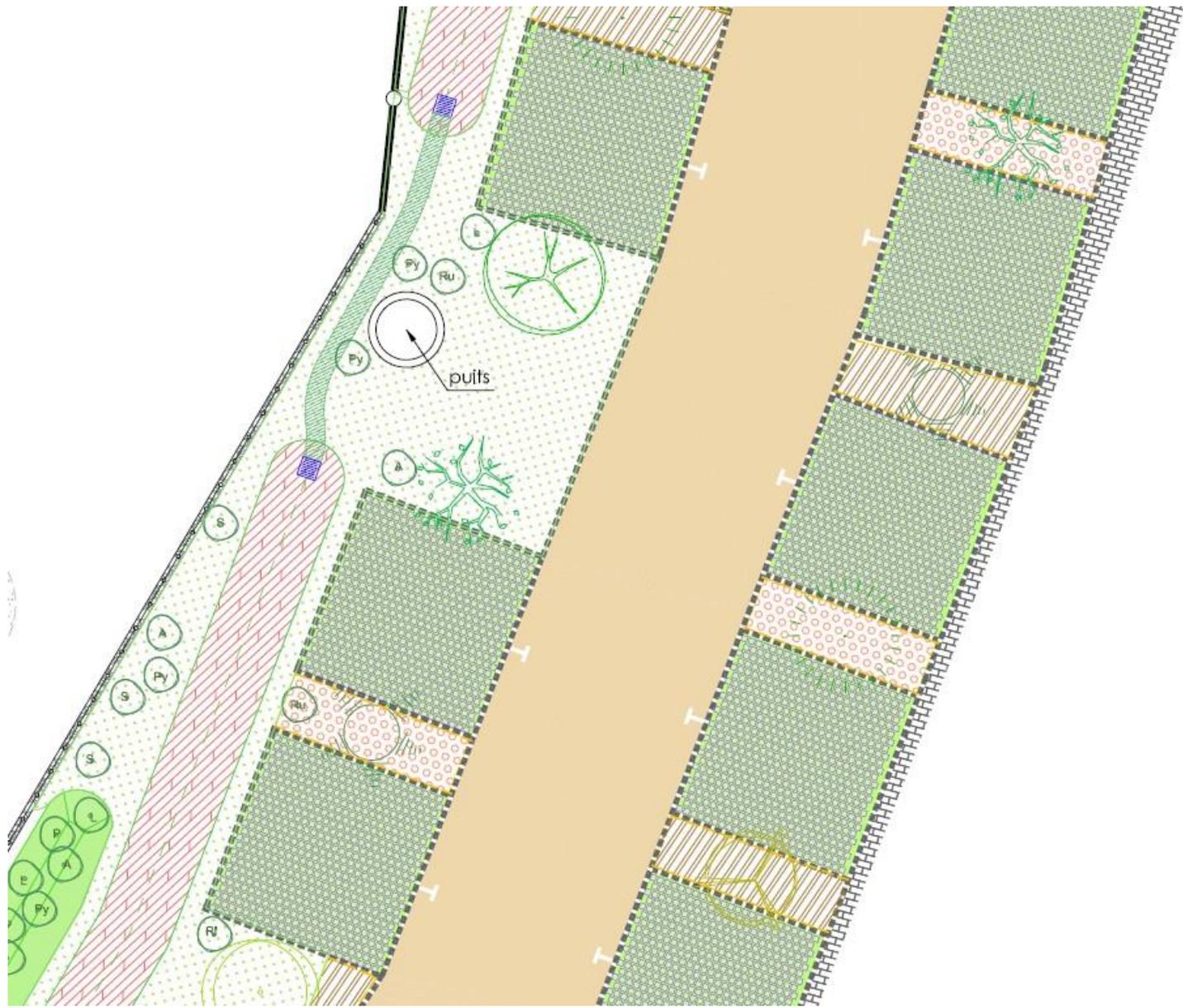
Py *Pyracantha* 'Saphyr' 10u

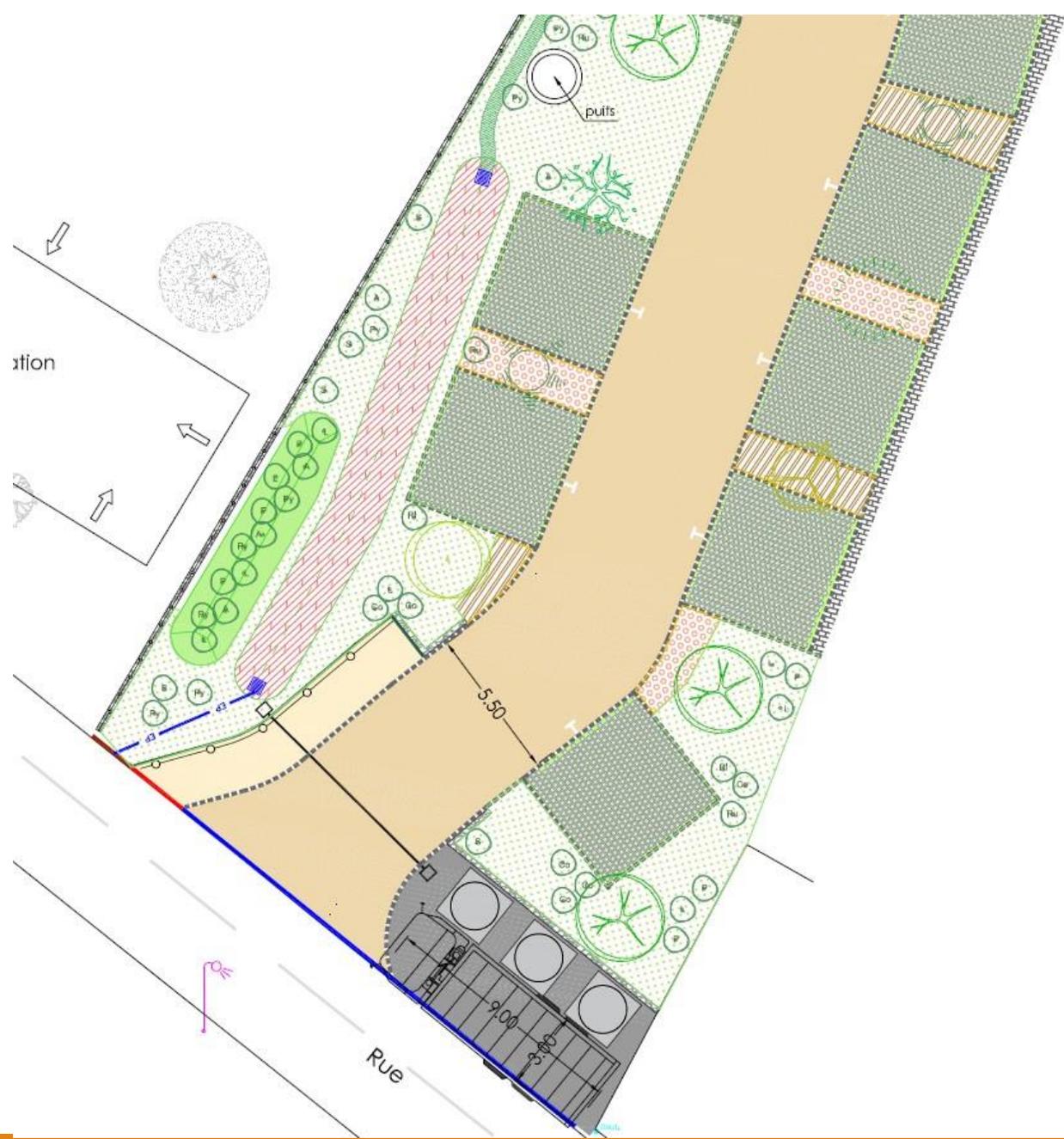
Ri *Ribes rubrum* 6u

Ru *Rubus idaeus* 4u

S *Sambucus nigra* 9u







# DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

*Grande Rue*

Aménagement paysager

Axonométrie

